



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 38457

Texte de la question

M Marcel Bigeard demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T, de bien vouloir lui faire part de l'état d'avancement des réflexions et réformes envisagées concernant le statut des personnels de son administration : une partie du personnel de l'administration des P et T, actuellement rattachée au titre II de la fonction publique, bénéficie de dérogations qu'elle souhaite conserver. Aussi est-il proposé d'évoluer à l'intérieur de l'administration des P et T qui dispose, selon ces mêmes représentants du personnel, des moyens techniques et financiers adéquats. Concernant ces moyens financiers, il est proposé de mettre fin à la double tutelle du budget annexe des P et T qui devrait être autonome, et donc sous la pleine et entière responsabilité du ministre des P et T. Il paraît enfin souhaitable à ces syndicalistes que soit introduit un titre I dans le statut général du personnel qui correspondrait au statut de cadre.

Données clés

Auteur : [M. Bigeard Marcel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38457

Rubrique : Postes et télécommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1346